

Pour que le harcèlement ne fasse pas sa rentrée

VIOLENCE Via un projet de prévention, 500 écoles ont déjà été outillées pour lutter contre ce fléau

LES VISAGES DE L'OMBRE

Muriel Stoffen, vice-présidente d'une association de parents d'élèves

L'association des parents d'élèves de l'athénée Emile Bockstael, pour Muriel Stoffen, c'est l'occasion de suivre « différemment » la scolarité de son enfant. « *Cela me permet aussi de mettre mes compétences au profit du projet éducatif. En termes de temps consacré, chacun fait en fonction de ses disponibilités. Il y a une AG chaque année et une réunion par mois.* » L'association compte une quinzaine de membres, répartis entre parents d'élèves en maternelle, en primaire et en secondaire. « *Personnellement, je suis membre vice-présidente plus particulièrement chargée des primaires. Pour chaque niveau d'étude, un membre du comité est désigné personne de contact pour une meilleure organisation pratique. Non seulement nous nous sentons écoutés, mais aussi entendus. Les contacts avec la direction sont souvent informels et celle-ci est souvent disponible.* » L'association a de nombreuses missions. « *Nous vendons, par exemple, des colis-cahiers qui permettent aux parents de s'épargner les courses de la rentrée. Nous participons à diverses activités comme la fancy-fair. L'école nous implique dans la réflexion de divers projets. Ces activités nous permettent de nous impliquer et de participer au financement de divers équipements pour l'établissement.* »

TH.CA.

RENTREE DES CLASSES J+1

Alors que certains se sont réjouis de retrouver leurs camarades de classe ce jeudi, d'autres ont retrouvé le harcèlement scolaire. Pour pallier ce fléau, des solutions existent. Du côté des parents et de l'école.

- La rentrée peut être un calvaire pour les élèves harcelés...
- Pourtant, de plus en plus d'écoles sont formées : les solutions existent !

Certains s'en réjouissaient. D'autres étaient surtout ravis de revoir les copains, copines. Mais parmi les écoliers de primaire qui ont repris le chemin de l'école ce jeudi, quelques-uns avaient sans doute aussi une boule au ventre. Pas juste cette petite bulle de stress. Pour ces élèves-là, l'anxiété gonfle autant que ce ballon qu'ils redoutent de recevoir à la récré.

Depuis quelques années, le harcèlement scolaire a pris de l'ampleur. A tout le moins les adultes en ont-ils enfin véritablement pris conscience, notamment au fil des drames qui se jouent lorsque des ados en viennent à mettre fin à leurs jours. Mais que faire ? « *Le harcèlement n'est pas une fatalité* », insiste Bruno Humbeek, chercheur à l'université de Mons, en charge d'un projet de prévention de la violence et du harcèlement en milieu scolaire. Si des initiatives disparates ont toujours existé, l'équipe de Bruno Humbeek a été mandatée il y a un an, par la ministre Milquet à l'époque, pour outiller un maximum d'écoles dans le cadre de la circulaire « *dispositifs de prévention et de prise en charge du harcèlement et du cyber-harcèlement en milieu scolaire* ». Jusqu'à présent, quelque 500 établissements ont été formés. L'objectif est que toutes les écoles de Bruxelles et de Wallonie soient outillées dans les trois ans.

A l'école Saint-Joseph de Couvin, la cour était devenue un champ de bataille où les conflits se multipliaient. En suivant les conseils de l'équipe de Bruno Humbeek, l'établissement a réorganisé complètement l'aire de récré. Des espaces de parole ont aussi été organisés. Résultat : un changement radical. « *Evidemment, ça ne se fait pas du jour au lendemain, mais c'est super-efficace !*, explique Marie-Line Marche, la directrice. *Dans la cour, les enfants sont occupés : ils ont été intégrés au projet de réaménagement et ont dit ce qu'ils voulaient. Ensuite les espaces de parole désamorcent les conflits directement. Les enfants savent qu'ils vont être écoutés.* »

Pour Bruno Humbeek, les dispositifs doivent être mis en place dès la rentrée, durant cette période d'« euphorie collective », c'est-à-dire avant que les mécanismes de rejet ne s'installent.

Parallèlement, le « réseau prévention harcèlement » finalise une brochure à destination des parents et professionnels. Benoît Galand, professeur en psychologie à l'ULB, coordonne cette revue, qui a impliqué de nombreux acteurs.

Et maintenant : au travail ! ■

ÉLODIE BLOGIE

LES SOLUTIONS À L'ÉCOLE**La régulation des territoires**

Pour mettre un terme au harcèlement, le plus simple est encore de ne pas le laisser s'installer. Et, de ce côté, la cour de récré apparaît clairement comme un espace stratégique... Avec son équipe, Bruno Humbeeck a élaboré des règles qui permettent de « contrôler les territoires ». L'objectif est tout d'abord de pacifier l'espace. La cour sera partagée en trois espaces distincts : une zone dans laquelle on peut courir avec un ballon, un espace où l'on peut courir mais sans ballon et, enfin, un lieu où on ne peut tout simplement pas courir. De cette façon, la cour est pacifiée et, automatiquement, les conflits s'y développent moins. Autre idée : proposer des bancs de réflexion en différents endroits de la cour. Ainsi, lorsqu'un conflit éclate, l'enseignant ou l'éducateur qui surveille ne s'épuise pas à tenter de démêler les problèmes, il place un élève sur un banc et l'autre sur un banc opposé. Signifiant de la sorte qu'il ne tolère pas les disputes sur son « territoire ».

Des espaces de parole sécurisés

C'est le cœur du projet : la mise en place d'« espaces de parole sécurisés »... mais attention, avec des règles ! Cinq instructions régulent ces espaces de parole. Tout d'abord, l'émotion est protégée : c'est-à-dire qu'elle ne peut pas être contredite. Si un jeune est fâché ou triste parce qu'on s'est moqué de lui, un autre enfant ne peut pas lui rétorquer que c'était « pour rire ». L'émotion ressentie ne peut être amoindrie, relativisée. Deux : c'est l'adulte qui donne et reprend la parole. Troisième règle : on ne désigne personne. L'enfant victime est ainsi rassuré, tout comme le harceleur. Quatrième point : ce n'est pas l'adulte qui trouve la solution, mais bien le groupe, à savoir les enfants. Enfin, l'espace de parole est régulier, stable et systématique : par exemple une fois tous les quinze jours ou une fois par mois. « Si on met en place ces espaces de parole de façon préventive, le climat de la classe est nettoyé régulièrement et on étouffe dans l'œuf toute velléité de harcèlement, explique le formateur. Le harceleur potentiel se sent surveillé et la victime se sent protégée. »

Des conseils de discipline

Bruno Humbeeck rappelle qu'il existe des lois et que certaines paroles, certaines agressions sont normalement punies par la loi. En cas d'injures racistes, d'agressions physiques ou d'usages très violents des réseaux sociaux, l'élève doit donc être sanctionné. Des équipes de « patrouilleurs » peuvent être mises en place en ce sens : les témoins de harcèlement sur les réseaux sociaux sont invités à en témoigner à des adultes : professeurs, éducateurs, etc. Dans ces cas qui contreviennent aux lois, un « conseil de discipline » sera mis en place. L'enfant « accusé » du délit est représenté par un adulte. Sa voix et sa vision des événements sont donc entendues. En termes de sanctions, on évoque par exemple trois jours de renvoi... Mais la sanction est probatoire : si dans les trois prochains mois, l'élève ne se rend plus coupable de faits similaires, il évite ce renvoi. A nouveau, le harceleur se sait contrôlé et la victime se sent protégée.

É.B.L.

CONSEILS AUX PARENTS**Ni minimiser ni dramatiser**

Face au harcèlement de leur enfant, les parents se sentent souvent complètement démunis. Que faire ? Bruno Humbeeck, en charge d'un projet de prévention du harcèlement, évoque d'abord les attitudes à ne pas adopter... « Certains parents sont, à juste titre, tétanisés par la souffrance de leur enfant. Mais ils vont avoir tendance à amplifier encore le mal-être de l'enfant, à rajouter du drame au drame de leur gamin ou gamine. L'enfant doit non seulement porter sa souffrance, mais aussi celle de ses parents. » Ecueil à éviter donc. A l'autre extrême, ces parents qui ont tendance à minimiser les choses ou à laisser entendre à leur enfant qu'il doit trouver une solution lui-même : « Défends-toi ! », « ne te laisse pas faire ». A oublier aussi...

Pour Bruno Humbeeck, ce n'est précisément pas un problème d'enfants, c'est un problème d'adultes : « Nous avons une obligation de résultat par rapport à l'enfant. D'où l'importance que l'enfant en parle à un adulte. Quand un gosse vient me parler, je lui dis toujours que désormais, je vais trouver une solution, que ce n'est plus son problème. » Le chercheur invite donc les parents à tenir ce type de propos et à interpellier l'école, à lui suggérer de se former (la formation n'est pas payante, elle est prise en charge par la FWB) : « Les parents doivent savoir que ces projets existent, que le harcèlement n'est pas une fatalité et que les écoles peuvent s'outiller pour y faire face. » Même s'il ne s'agit pas non plus d'agresser les enseignants...

pacte d'excellence « L'opportunité à ne pas galvauder »

Ils sont onze, onze experts présidents des groupes de travail du Pacte d'excellence. Alors que l'aboutissement est proche, ils livrent au *Soir* une lettre ouverte en forme de mise en garde. S'ils saluent d'abord ce « salubre et ambitieux mouvement de réflexion, de débat et de proposition », ils soulignent surtout le risque que fait courir la publication de « quelques mesures isolées montées en épingle », jusqu'à « craindre un échec ». Ils citent l'option d'allongement de la journée scolaire qui ne peut se comprendre « qu'à la lumière de l'objectif d'équité et du caractère polytechnique que l'on souhaite assurer au tronc commun ».

Les experts préviennent : « Une ré-

forme en profondeur de l'école s'impose pour que chaque jeune reçoive les meilleures chances de se développer comme citoyen responsable et autonome, quels que soient son origine socio-économique ou culturelle, son quartier et son établissement. Les acteurs de l'école l'ont compris en adoptant une position de compromis qui transcende leurs intérêts particuliers et questionne leurs tabous. »

Dans la foulée, ils s'adressent aux politiques : « La réussite de ce processus suppose une volonté politique ferme et courageuse. Le rapport final de la troisième phase a été approuvé par l'ensemble des acteurs de l'enseignement : fédérations, associations de

parents, représentants des organisations syndicales, experts. Mesure-t-on l'importance de cet événement ? La chance qui s'offre ainsi à la Fédération Wallonie-Bruxelles de réformer en profondeur son système scolaire ? Donc la responsabilité qui échoit aujourd'hui à l'ensemble des partis politiques ? »

Et de conclure : « Nous appelons donc les responsables des différents partis, tant de la majorité que de l'opposition, à saisir cette opportunité historique de changer un système malade. (...) Les enjeux de l'école justifient pleinement que les responsables politiques sortent des réflexes partisans pour refonder l'école autour d'un nouveau Pacte. » ■

É.B.

Wallonie Des millions pour les ordis des écoles

Jean-Claude Marcourt, ministre en charge du Numérique pour le gouvernement wallon, a annoncé l'octroi d'une somme de 62,6 millions d'euros au plan « Ecole numérique ». Ce plan destiné aux écoles de la Région wallonne a pour objectif de financer des projets pédagogiques originaux impliquant les nouvelles technologies du numérique. Programmé sur une durée de sept ans, il devrait permettre à quelque 500 nouveaux projets pédagogiques de voir le jour au sein des établissements scolaires wallons, de la maternelle au secondaire.

Gaël Lambinon, porte-parole du ministre : « Concrètement, l'argent

servira à doter les projets retenus de matériels informatiques afin qu'ils puissent mener à bien leurs objectifs pédagogiques. Mais ces projets devront être de qualité, il ne s'agit pas d'octroyer du matériel pour du matériel. L'idée du plan est de soutenir les initiatives qui mettent en place un cadre impliquant directement les technologies numériques au cœur de l'apprentissage et du partage de savoir. »

Une stratégie régionale plus large

Le plan « Ecole numérique » est un programme qui s'intègre, en réalité, dans une stratégie plus large de la Wallonie, « Digital Wallonia », finan-

cée à hauteur d'un demi-milliard d'euros.

« Cette stratégie globale vise à promouvoir, à terme, une meilleure intégration des outils numériques et des nouvelles technologies en Wallonie pour, par exemple, réduire la fracture technologique entre les habitants et générations de la Région ou encore encourager les enseignants à profiter de ces nouvelles opportunités dans le cadre de l'enseignement. »

Ce plan « Ecole numérique » en est à sa quatrième mouture (2012, 2013, 2014 et 2016) et a déjà permis de soutenir près de 300 projets. ■

O. B. (st.)